

ÉTUDE PETITE ENFANCE PARENTALITÉ INSERTION



RÉFLEXION POUR LA CONSTRUCTION
D'UNE RÉPONSE AUX BESOINS
IDENTIFIÉS A BOURGES

2023-2024

Préambule

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'une réflexion menée depuis plusieurs années sur l'insertion des familles en difficulté. Dans les secteurs de l'accompagnement en hébergement, au logement et vers l'emploi, la question de la prise en charge des familles avec enfants se pose :

La vie familiale et l'hébergement d'urgence sont-ils compatibles ? L'instabilité résidentielle peut-elle maintenir un environnement propice au développement de l'enfant ? Comment s'engager dans un parcours d'insertion quand l'accès à la garde d'enfants est un enjeu majeur ?

L'appel à manifestation d'intérêt portant sur le logement d'abord, auquel le département du Cher a répondu, est l'occasion de répondre à ces questionnements. Avec le concours de la Fondation Abbé Pierre, cette étude s'articulera autour de plusieurs axes :

- Une analyse pour mieux comprendre les personnes qui vivent dans la rue,
- Une recherche-action en lien avec les dispositifs d'urgence sociale financés par l'Etat, portant sur un hébergement d'urgence continu pour un parcours accompagné de la rue au logement

Et se complète avec la Caisse d'Allocation Familiale du Cher pour permettre une ingénierie de projet pour :

- Un espace collectif de soutien à la parentalité
- Une crèche avec des places à vocation d'insertion professionnelle.

Ce document présente quelques éléments de base.

Remerciements

Le Pôle Études de l'Association LE RELAIS, tient à remercier à travers ses quelques mots toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de cette étude.

Nous remercions chaleureusement les personnes hébergées dans les différentes structures d'avoir accepté de participer à cette enquête, permettant ainsi la réalisation de ce travail.

Nous remercions également les professionnels des structures pour leur accueil qui a grandement facilité notre enquête.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à nos partenaires et aux autres acteurs impliqués, dont l'expertise a enrichi la réflexion de cette étude.

Cette étude n'aurait pas été possible sans les efforts conjoints de toutes les personnes impliquées.

TABLE DES MATIERES



1 INTRODUCTION

3 QUELQUES PORTRAITS DE
FAMILLES

8 QUELQUES PORTRAITS DE
STRUCTURES ET PARTENAIRES

14 SYNTHÈSE DES ENJEUX POUR LA
CRÉATION D'UNE RÉPONSE
ADAPTÉE

19 CONCLUSION

21 BIBLIOGRAPHIE



Introduction

Dans son rapport sur l'état de la France en 2022, le CESE[1] revient sur les incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur la France. Après la crise sanitaire liée à l'épidémie du COVID-19, l'économie française a bénéficié d'un second souffle qui a permis un rebond économique. Ce court répit n'a pas duré longtemps, car plusieurs bouleversements sont survenus : le conflit ukrainien, la crise énergétique, l'inflation sans une hausse des salaires, la baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation de la pauvreté, etc. Les répercussions de cette crise et ses effets sont multiples et impactent de façon asymétrique les ménages français. Il existe un fort contraste entre la manière dont les chocs sont absorbés par les différentes franges de la population, ce qui renforce les inégalités socioéconomiques préexistantes.

[1] CESE = Conseil, économique, social et environnemental



Les effets de cette crise ne sont pas seulement économiques, elle revêt de multiples facettes et touche un certain nombre de domaines. Nous nous concentrerons ici sur l'aspect social dont les conséquences sont dramatiques. La troisième publication du rapport de l'Observatoire des inégalités confirme cette ampleur dans notre pays, avec des chiffres montrant qu'il y a 4,8 millions de personnes pauvres et 2 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

Sur le front de l'emploi, selon les chiffres publiés par le ministère français du Travail, environ 17 400 personnes supplémentaires se sont inscrites au chômage en catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité. Cette catégorie compte déjà 3,028 millions de personnes. En toile de fond, la hausse des prix à la consommation ; les Restos du cœur déplorent notamment une augmentation des nouveaux inscrits à l'aide alimentaire. En 2023, près de 1,3 million de personnes ont bénéficié des repas distribués par l'association contre 1,1 million en 2022. Dans un contexte de hausse des prix de l'immobilier et de pénurie de logements, le mal-logement progresse en France. C'est le constat dressé par la Fondation Abbé-Pierre dans son 28e rapport annuel, publié début février. Elle estime à 4,15 millions le nombre de personnes mal ou non logées en 2022. Selon les derniers chiffres de la Fondation Abbé Pierre, la France compte 330 000 personnes sans domicile. Ce sont 30 000 de plus que l'année précédente, et une augmentation d'environ 130 % par rapport à 2012, date de la dernière étude de l'Insee sur le sujet. Ce bref aperçu, déjà préoccupant, devient alarmant lorsque nous examinons l'évolution du public sans domicile fixe (SDF) en France. En effet, en conséquence de ces bouleversements économiques et sociaux, l'évolution du public sans domicile-fixe en France a pris une tournure inquiétante. Pendant très longtemps, le terme « SDF » a cristallisé un ensemble de représentations et a contribué à la construction d'une nouvelle identité sociale négative.



Autrefois, on utilisait non pas le terme SDF mais celui de « clochard ». Ainsi, se dessine le portrait du « clochard » type, c'est-à-dire un homme isolé, dans la rue depuis de nombreuses années, incarnant la figure traditionnelle de la pauvreté. Aujourd'hui le terme SDF recouvre un large éventail de situations regroupant des personnes de tous âges allant de nourrissons à des personnes âgées, des hommes isolés, des femmes isolées, des personnes issues de l'immigration ou des familles entières tout récemment expulsés de leur logement. Les différents efforts de recherche concernant le sans-abrisme permettent de se rendre compte qu'une nouvelle population s'est dessinée et s'est ancrée au fil du temps, il s'agit des familles avec enfants. Une étude de la Fédération des acteurs de la solidarité et de l'Unicef France, publiée en septembre 2022, analyse la situation des personnes qui font appel au Samu social pour trouver un hébergement d'urgence. Le rapport montre que la majorité des demandeurs sont des familles. Formalisée dans le « Baromètre enfants à la rue 2022 », il en ressort que les trois quarts des personnes hébergées sont des familles. Sur les 78 352 familles hébergées au 22 août (chiffres Samu Social), 43% sont des couples avec enfants et 36% des familles monoparentales. Les mineurs représentent plus de la moitié des personnes hébergées en famille ; 29% d'entre eux ont moins de 3 ans. Une étude de la Fédération des acteurs de la solidarité et de l'Unicef France, publiée en septembre 2022, analyse la situation des personnes qui font appel au Samu social pour trouver un hébergement d'urgence. Le rapport montre que la majorité des demandeurs sont des familles.

Introduction

Formalisée dans le « Baromètre enfants à la rue 2022 », il en ressort que les trois quarts des personnes hébergées sont des familles. Sur les 78 352 familles hébergées au 22 août (chiffres Samu Social), 43% sont des couples avec enfants et 36% des familles monoparentales. Les mineurs représentent plus de la moitié des personnes hébergées en famille ; 29% d'entre eux ont moins de 3 ans. Dans un communiqué commun du Collectif des associations unies, de l'Unicef France, du collectif Jamais sans toit et de la fédération de parents d'élèves FCPE, un bilan des appels passés par les familles au numéro d'urgence 115 montre que dans la nuit du 2 octobre 2023, 2 822 enfants se sont retrouvés sans hébergement faute de places disponibles, dont 686 âgés de moins de trois ans.

Cela représente une augmentation de 42 % par rapport à la fin du mois d'août et de 41 % par rapport à l'année précédente, en notant que ce décompte ne tient pas compte des familles à la rue qui n'appellent plus le 115. Les chiffres sont alarmants, d'autant plus que cette tendance à la hausse s'observe dans tous les départements de France. La situation est tout aussi inquiétante dans le Cher. Sur la base des EVS[2], produit par le SIAO 18, les données montrent une augmentation du nombre de familles avec enfants au fil des années. Par exemple, pour les nuitées des 23 et 24 octobre des années 2021, 2022 et 2023, on constate une tendance à la hausse de la proportion de familles avec enfants sur les dispositifs d'urgence, soit 50, 89 et 115. Sur la journée du 1er juillet 2023 dans les hébergements d'urgence, le pourcentage de parents était de 29% contre 36% pour les enfants. Entre avril 2023 et juillet 2023, la moyenne d'âge était d'environ 5,26 ans pour les enfants en hébergement d'urgence.

[2] EVS = Effectifs veille sociale

Concernant le profil des enfants, en particulier leur statut, on constate que sur la période d'avril à juillet 2023, la proportion d'enfants en situation irrégulière reste la plus élevée. Ces chiffres montrent une relative stabilité de ces familles dans les dispositifs d'urgence, mais suggèrent également un manque de solutions d'hébergement à plus long terme. Au fil des mois, nous constatons une augmentation constante du nombre d'enfants dans ces structures, ce qui peut indiquer une pression accrue sur les hébergements d'urgence pour répondre aux besoins spécifiques de ces familles.

Ces données nous exposent à une réalité irréfutable, nous permettant de comprendre le contexte dans lequel ce projet a vu le jour. Soutenir les familles dans leur parcours d'insertion en donnant les moyens d'un parcours de la rue au logement, du soutien à la parentalité et de l'accès à l'emploi, c'est l'essence même de ce projet. Dans ce cadre la présente étude vise à apporter une analyse en utilisant les données recueillies pour identifier plus précisément les besoins spécifiques de ces familles.



I. QUELQUES PORTRAITS DE FAMILLES



Description méthodologie d'enquête

Type d'étude : photographie descriptive transversale

L'approche retenue pour cette étude est de type "étude descriptive transversale". En effet, l'objectif de notre démarche est d'identifier les besoins spécifiques des familles ciblées par cette étude. Nous avons choisi cette approche pour deux raisons principales, la première étant liée à la nature même de l'étude, qui se présente comme une "instantanée", une photographie à un moment donné. La deuxième est liée au facteur « temps ». En effet, le laps de temps nécessaire à la réalisation de l'étude est ponctuel et ne nécessite pas de suivi des personnes. Notre objectif était simplement de faire un état des lieux des besoins et de donner une vue d'ensemble de la situation des familles hébergées.

Population d'enquête

La population cible correspondait aux familles hébergées avec des enfants âgés de moins de 3 ans en HU[3] et en CHRS[4] dans le département du Cher, afin d'obtenir les informations nécessaires pour répondre à notre objectif principal. Nous avons ciblé cette population car, dans le cadre de l'insertion professionnelle des familles en hébergement d'urgence et en CHRS (tous statuts administratifs confondus), nous souhaitions tout d'abord savoir si les familles hébergées recherchaient un mode de garde pour leurs enfants de moins de 3 ans.

Un sous-questionnement portait sur la prévention de l'isolement et de savoir si les familles pourraient être intéressées par l'accès à des hébergements groupés avec un espace collectif.

Pour rencontrer ces familles, nous nous sommes rendus sur les lieux d'hébergement. Nous avons principalement visité les sites d'hébergement d'urgence du Relais et la CJBC[5] (HU /CHRS) de la ville de Bourges. Parmi les 19 familles repérées en situation d'hébergement d'urgence, 15 ont été contactées pour notre étude. Parmi celles-ci, neuf ont accepté de participer à l'étude, tandis que six ont choisi de ne pas y prendre part. La principale raison des refus de participation émane du fait que ces ménages disposent déjà de solutions de garde pour leurs enfants. (ex : familles, compatriotes, connaissances, etc.) Ces familles ont déjà établi des arrangements ou des solutions pour répondre à leurs besoins en matière de garde d'enfants, ce qui a entraîné leur décision de ne pas prendre part à notre étude.

En regroupant le nombre de membres de chaque famille rencontrée, cela totalise 27 personnes représentant les familles ayant accepté de contribuer à notre étude. Les autres familles identifiées ont quitté les structures d'hébergement d'urgence et n'ont pas pu être contactées pour participer à cette enquête.

[3] HU = Hébergement d'urgence

[4] CHRS = Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

[5] CJBC = Cité Jean-Baptiste Caillaud



Outils d'enquête

Afin de pouvoir cerner au mieux les besoins spécifiques en matière de garde d'enfants au sein des familles en hébergement d'urgence et en CHRS, nos outils méthodologiques se sont portés sur :

- Un questionnaire HU
- Un questionnaire CHRS
- Entretiens semi-directifs CHRS
- Entretiens libres avec les intervenants CPH et CAMPUS

Concernant le questionnaire, celui-ci est divisé en plusieurs sections afin de fournir une vue d'ensemble de la situation des familles hébergées et de leurs besoins particuliers en matière de garde d'enfants.

Les parties du questionnaire incluent :

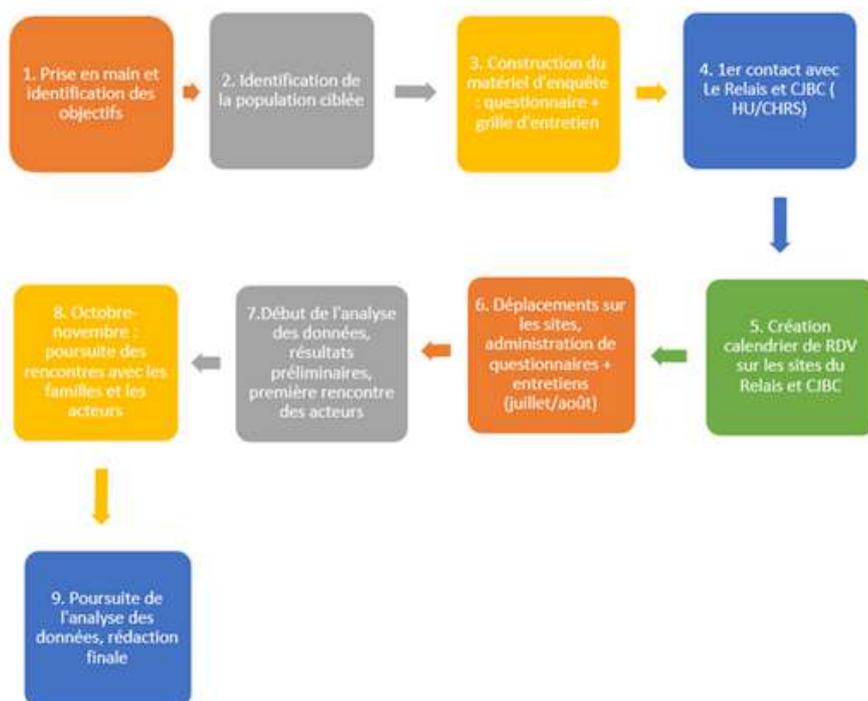
ITEMS	OBJECTIFS
Situation personnelle et familiale	Comprendre la composition et la dynamique familiale ainsi que les facteurs personnels pouvant influencer les besoins en garde d'enfants.
Situation administrative	Explorer la situation administrative des familles afin de mieux saisir les défis auxquels elles sont confrontées dans leur accès aux droits.
Situation en hébergement d'urgence	Se concentre sur l'expérience des familles dans le dispositif d'hébergement d'urgence et nous offre des informations contextuelles.
Situation professionnelle	Examiner la situation professionnelle, on peut déterminer comment les obligations professionnelles s'alignent sur les besoins des familles en termes de garde d'enfants.
Besoin en matière de garde d'enfants et insertion professionnelle	Connaître les besoins spécifiques des familles.
Contraintes éventuelles	Identifier les freins et contraintes spécifiques auxquelles ces familles sont confrontées.
Soutien et implication	Explorer le réseau de soutien dont disposent les familles et leur degré d'implication dans la communauté.
Suggestions et idées	Laisser les familles s'exprimer librement, peut révéler des perspectives pour l'amélioration du projet.

Notre questionnaire a été conçu pour obtenir des informations précises mais aussi variées. Le questionnaire a également été traduit en anglais pour aider les familles ayant des difficultés à s'exprimer en français. De plus, le fait d'aller à leur rencontre sur place nous a permis de nous assurer que les questions étaient bien comprises par les familles et au besoin de répondre à leurs éventuelles interrogations.

La collecte des données s'est déroulée sur une période de deux mois en juillet et août 2023, puis s'est poursuivie fin octobre et début novembre 2023. Les entretiens semi-directifs se sont déroulés sur la même période, souvent après l'administration du questionnaire, de manière "informelle". En effet, afin de ne pas brusquer les familles, cet entretien a pris la forme d'une discussion. Cette méthode mixte a permis d'approfondir notre compréhension et de compléter des aspects que le questionnaire ne pouvait pas explorer en raison de sa rigidité.

Schéma de l'étude

Cette enquête a été réalisée en plusieurs étapes :



Les familles en hébergement d'urgence : les conclusions du questionnaires

Profil des répondants, parcours migratoire

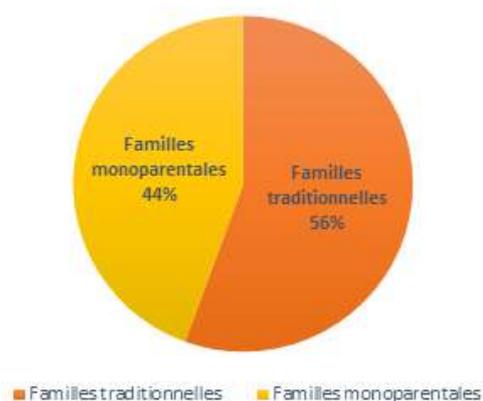
Les profils démographiques et familiaux révèlent une diversité des situations et des besoins au sein de cette population. Les répondants varient en âge, allant de 23 à 38 ans, cependant cette population reste tout de même jeune

En raison de leur situation administrative, la durée de séjour en hébergement d'urgence est variable, allant de 1 à 12 mois, ce qui indique des besoins à court et à long terme pour ces familles. La majorité de ces personnes (100%) sont sans emploi et à la recherche d'un travail ou d'une formation.

La moyenne d'âge des familles est de 29,09 ans

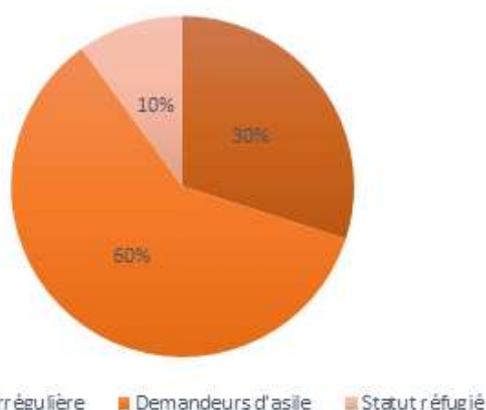
Au niveau des caractéristiques, dans notre échantillon de familles, nous avons observé que 44% étaient des familles monoparentales tandis que 56% étaient des familles traditionnelles.

Panorama des familles en HU



Les situations administratives sont hétérogènes, incluant des demandeurs d'asile, des réfugiés, et des personnes en situation irrégulière. Ces éléments soulignent la diversité des contextes légaux dans lesquels ces familles se trouvent.

Répartition des situations administratives



La rupture de l'hébergement pour cause de précarité financière, en particulier le manque de ressources, est un facteur récurrent dans leur expérience et explique leur présence dans les hébergements d'urgence.

Dans cette toile familiale, chaque répondant est parent, avec des nombres d'enfants oscillant entre 1 et 3, et des tranches d'âge de 6 mois à 3 ans. La totalité de cet échantillon ne dispose pas actuellement de solution de garde pour leurs enfants, ce qui constitue une entrave dans l'organisation de leur vie au quotidien.

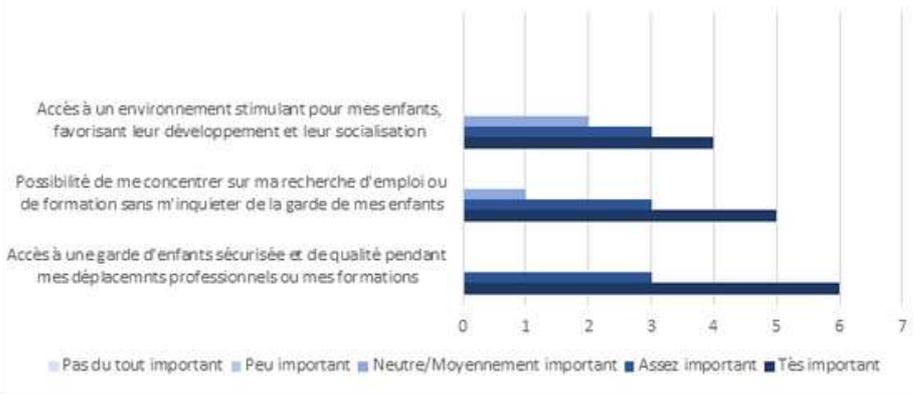
Ces premiers éléments fournis par les profils démographiques et familiaux des interrogés nous offrent une perspective initiale permettant d'esquisser un premier portrait de cette population. Grâce à ces données, nous pouvons commencer à entrevoir les tendances émergentes et les problématiques communes auxquelles sont confrontées ces familles.

Elles nous fournissent également une première perspective sur leurs besoins, que nous analyserons dans une deuxième section.

Besoin en matière de garde d'enfants

Comme évoqué précédemment, l'ensemble de cet échantillon ne dispose pas actuellement de solution de garde pour leurs enfants. C'est pour cette raison que le projet d'une crèche à vocation d'insertion professionnelle est bien accueilli, puisque la totalité des personnes interrogées ont confirmé leur intérêt pour la création d'un tel projet. Ils ont également exprimé par ordre de priorité les avantages qu'une crèche pourrait apporter à leur situation professionnelle et personnelle.

Quels avantages pensez-vous qu'une crèche pourrait apporter à votre situation personnelle et professionnelle ?



En ce qui concerne le volet « accès à une garde d'enfants sécurisée et de qualité pendant mes déplacements professionnels ou les formations », au niveau des résultats, 6 répondants ont indiqué que c'était « très important » soit 66,67 % d'entre eux, tandis que 3 répondants ont jugé cela comme « assez important » soit 33,33%. Il apparaît que ces deux catégories, bien que différentes dans leur degré d'importance, toutes deux indiquent un niveau d'importance attribué à cette question spécifique.

Pour ce qui est de la « possibilité de me concentrer sur ma recherche d'emploi ou de formation sans m'inquiéter de la garde de mes enfants », 5 répondants ont affirmé que c'était « très important », soit 55,56 % d'entre eux, tandis que 3 répondants ont estimé que c'était « assez important », soit 33,33 %. Enfin, 1 répondant a répondu comme neutre/moyennement important, soit 11,11%. La combinaison des réponses "très important" et "assez important" représente la préoccupation partagée par la majorité des personnes interrogées.

Enfin pour le dernier point en termes d'avantages, notamment « l'accès à un environnement stimulant pour mes enfants, favorisant leur développement et leur socialisation », 4 répondants ont indiqué que c'était « très important », cela représente 44,44%.

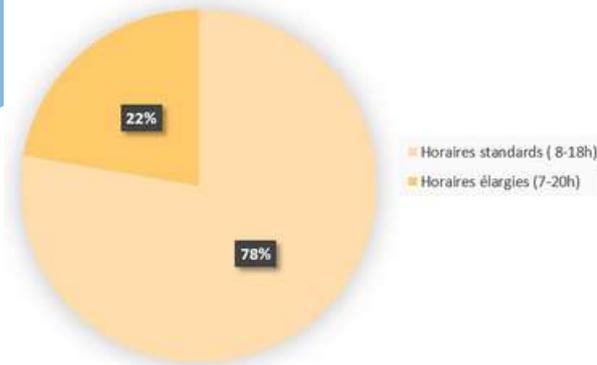
Ensuite, 3 répondants ont jugé cela comme « assez important », soit environ 33,33%. Enfin, 2 répondants ont répondu comme neutre/moyennement important, ce qui équivaut à 22,22%.

Ces résultats suggèrent que la majorité des personnes interrogées considèrent l'accès à un environnement stimulant pour leurs enfants comme important, voire très important. Environ 77,78% des répondants ont exprimé un niveau d'importance élevé (très important ou assez important) concernant cet aspect.

Ces premiers éléments indiquent un besoin crucial et partagé parmi la majorité des répondants. En effet, malgré leur situation, les interrogés cherchent à intégrer le marché du travail ou à améliorer leurs compétences à travers des formations mais sont confrontés à des défis en matière de garde d'enfants qui entravent leur capacité à se concentrer sur leurs objectifs.

Concernant les plages horaires, une nette préférence se dégage pour les plages horaires standards, adoptées par une grande majorité des répondants.

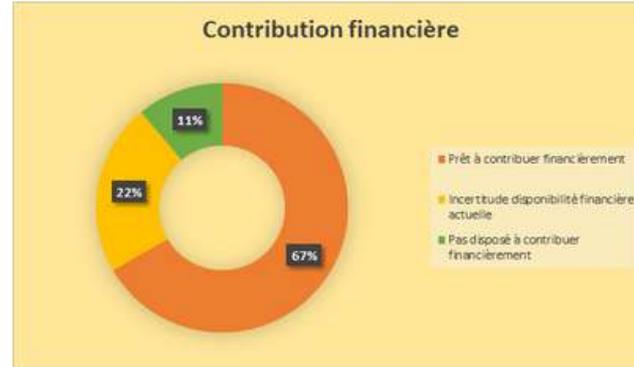
Répartition des préférences horaires pour la crèche



En matière de participation financière aux services de crèche, les personnes enquêtées ont présenté des points de vue variés

Six d'entre elles, représentant 66,67 % de l'échantillon, sont prêtes à contribuer financièrement en optant pour un tarif bas et abordable. Deux répondants, correspondant à 22,22% de l'échantillon, ont exprimé leur incertitude quant à leur disponibilité financière actuelle.

Enfin, un répondant a indiqué qu'il n'était pas disposé à contribuer financièrement. Cependant, malgré l'incertitude de certains, 66,67 % de l'échantillon a exprimé son accord pour payer une tranche tarifaire comprise entre 25 et 50 centimes de l'heure/par enfant. Ceci indique que ces tarifs sont perçus comme abordables malgré leur situation actuelle.



Il est intéressant de noter que toutes les personnes interrogées sont prêtes à s'impliquer activement dans les activités de la crèche, soulignant ainsi une dynamique positive.

Une partie du questionnaire portait sur les contraintes éventuelles liées au projet de création d'une crèche AVIP. Nous avons supposé que la vaccination obligatoire des enfants serait un obstacle, mais il s'est avéré que 100% des enfants des familles de l'échantillon était à jour de leurs vaccinations.

En revanche, la majorité des personnes interrogées (88,89%) ont évoqué l'emplacement de la crèche comme un éventuel obstacle à son utilisation. En effet, la plupart des personnes interrogées ont une mobilité réduite dans la mesure où elles ne se déplacent qu'en transports en commun. Une famille de l'échantillon a indiqué que le manque de sécurité pouvait être un obstacle à l'utilisation de cette crèche, cette inquiétude sécuritaire étant associée à l'emplacement de l'établissement au sein de la ville.

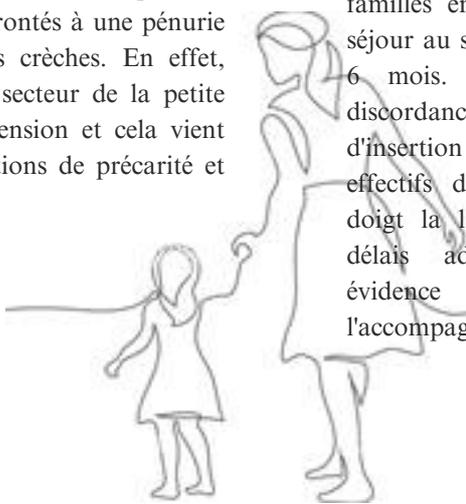
La situation des familles en CHRS : un défi systémique

Le paradoxe des CHRS : Garde d'enfants et stabilité précaire

Au cours de notre étude, un paradoxe intéressant a retenu notre attention. Bien que le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) offre une stabilité administrative, le problème de la garde d'enfants persiste et entrave le processus d'insertion professionnelle des résidents. En effet, alors que la vocation première des CHRS est d'accompagner les personnes vers une réinsertion sociale et professionnelle, la réalité complexe de la garde d'enfants semble affecter même ces structures. Si le CHRS met ces familles à l'abri de l'urgence, l'amélioration durable de leur situation passe avant tout par l'accès à un logement autonome. Cela suppose un revenu régulier, et donc un emploi stable.

Cependant, les démarches sont compliquées par la présence d'un enfant, notamment en bas-âge et surtout pour les mères célibataires. Bien que ces familles tentent de concilier leurs activités professionnelles ou de formation avec leurs responsabilités parentales, en choisissant autant que possible des horaires et des lieux compatibles ce choix n'est pas toujours possible. De plus, l'accès à la formation ou à l'emploi peut être retardé par le manque de structures de garde d'enfants.

L'instabilité résidentielle des familles n'a pas toujours permis aux parents de faire les démarches nécessaires pour inscrire leurs enfants, et ceux qui l'ont déjà fait sont confrontés à une pénurie de places dans les crèches. En effet, nous le savons le secteur de la petite enfance est sous tension et cela vient renforcer les situations de précarité et d'instabilité.



Réalités vécues : les contraintes liées à la parentalité en CHRS

LE CAS DE MADAME X

Madame X, résidente célibataire d'un CHRS, incarne une réalité illustrant les obstacles rencontrés par de nombreuses familles monoparentales. Élevant seule une fillette en bas âge, elle se trouve dans une situation délicate, ayant un réseau social restreint qui limite ses solutions pour assurer la garde de son enfant. Pour Madame X, le début de toute démarche d'insertion professionnelle a été conditionné par la recherche préalable d'une place en crèche pour sa fille. Cependant, malgré une demande adressée, les délais administratifs se sont étirés sur une année entière, complexifiant considérablement sa situation de vie.

Cette attente a été marquée par une incertitude préoccupante quant à la stabilité quotidienne de la mère et de l'enfant. La frustration et l'impuissance face à ces délais ont engendré des conséquences dommageables, non seulement sur le plan émotionnel, mais également sur celui de l'autonomie professionnelle. L'obtention tardive d'une place en crèche a incontestablement retardé tout projet professionnel ou d'insertion, mettant en lumière la dépendance de nombreuses personnes en CHRS à l'égard de ces services de garde pour entamer toute progression vers l'autonomie.

Cette situation expose la fragilité des mécanismes d'aide existants pour les familles en CHRS dont la durée de séjour au sein de l'établissement est de 6 mois. Ce cas présente une discordance entre les objectifs d'insertion sociale et les moyens effectifs disponibles. Elle pointe du doigt la lacune dans la gestion des délais administratifs, mettant en évidence une faille majeure dans l'accompagnement de ces familles.

Ce cas particulier met en évidence la nécessité de repenser les modalités d'aide et d'accompagnement en matière de garde d'enfants, en soulignant l'importance vitale de services accessibles et fonctionnels pour soutenir ces familles dans leur processus d'insertion sociale et professionnelle.



II. QUELQUES PORTRAITS DE STRUCTURES ET PARTENAIRES



Quels regards ?

Secteur accueil et hébergement

Regards sur les hébergements : CHRS/CPH

Dans le cadre de cette étude, nous avons eu l'opportunité d'explorer le point de vue des professionnels œuvrant au sein des CHRS, CPH et CADA. Notre objectif était de mieux appréhender les réalités pratiques sur le terrain et les défis auxquels ces professionnels font face. Mais avant d'entrer dans les détails, il est pertinent de définir les contours de ces différents dispositifs.

En dehors des contextes d'urgence, l'hébergement social englobe diverses catégories, pour n'en citer que quelques-unes :

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

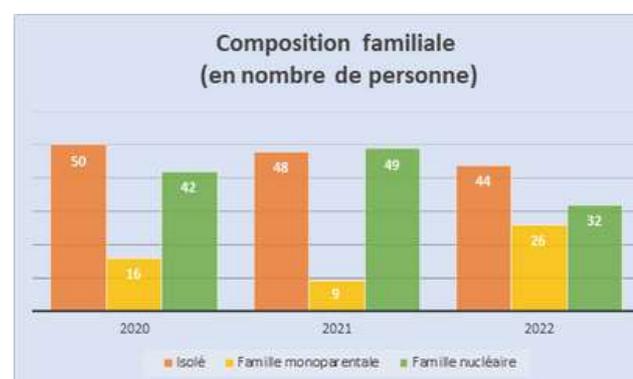
Centre provisoire d'hébergement (CPH)

Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA)

Pension de famille (PF)

Un aperçu des CHRS : ces établissements ont pour mission d'offrir un accueil temporaire à des hommes, femmes, couples et familles, avec ou sans enfant. Leur principale vocation est d'assurer un hébergement pour des personnes en situation précaire, tout en fournissant un suivi personnalisé et favorisant la réinsertion socio-professionnelle.

Quant aux CPH, avec le même objectif, ils hébergent les familles ou les personnes ayant obtenu le statut de réfugié délivré par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) ou la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Nous observons une évolution dans le public accueilli au sein de ces établissements, phénomène non limité au seul département du Cher : on note une augmentation significative de familles, ce qui nous a conduits à examiner spécifiquement le cas des familles en CPH sur une période évolutive de 3 ans.



(Source : Bilan CPH, 2023, Pôle hébergement, LE RELAIS)

Ce graphique met en lumière les observations précédentes : on constate effectivement une augmentation significative du nombre de familles hébergées en CPH. En 2022, cette période est marquée par une hausse des familles en situation de monoparentalité. Parmi les familles du CPH, une diversité d'enfants de tous âges (de 1 mois à 25 ans). Parfois, il s'agit de familles nombreuses composées de 6 à 8 membres, incluant des enfants majeurs. Dans ce contexte, l'accompagnement et le soutien à la parentalité sont des éléments essentiels du travail des équipes.

Deux aspects spécifiques dans ce contexte : le premier concerne la nécessité de développer un projet d'insertion individuel pour les enfants majeurs, tandis que le deuxième porte sur la question de la place de l'enfant au sein de familles dont les parents ne maîtrisent pas le français.

Ces aspects ont fait l'objet d'une réflexion approfondie et d'une attention particulière de la part de l'équipe éducative du Pôle hébergement. En effet, la position de l'enfant au sein des familles ayant un parcours migratoire complexe demeure délicate. L'enfant se retrouve parfois dans une double position : celle d'enfant mais aussi de médiateur et d'intermédiaire dans toutes les démarches impliquant la famille et les parents.

La dynamique de la composition familiale et les statuts administratifs des parents introduisent de nouveaux paramètres dans l'accompagnement de ces familles. À la lumière de ces observations locales, il est intéressant de noter que ces tendances ne sont pas limitées à ces établissements spécifiques. En effet, à l'échelle nationale, des études ont confirmé une présence de plus en plus marquée des familles au sein des structures d'hébergement social.

À l'échelle nationale, une observation marquante concerne la forte présence des familles au sein des CHRS. Une étude réalisée en 2013 par l'ORS Centre a révélé un aspect intéressant des profils des personnes hébergées. Il est à noter que cette enquête a impliqué la totalité des 26 sites des CHRS de la région Centre. **Les principaux résultats reposent sur l'analyse de 520 individus résidents dans les CHRS, ayant consenti à participer à l'étude. Parmi les personnes accueillies seules avec leurs enfants, 95% sont des femmes. Au moment de l'enquête, 131 femmes étaient hébergées seules avec leur(s) enfant(s) dans les CHRS de la région, représentant ainsi, un quart des usagers logés dans ces établissements.**

Par ailleurs, il y avait également 58 familles classiques avec enfants, ce qui équivaut à 11,2% des résidents. Pour autre exemple, illustrant cette tendance, le CHRS Sara, situé à Lille dans le Nord de la France : récemment, cette structure a observé une augmentation notable du nombre de familles nombreuses accueillies, totalisant 37 familles, soit 124 personnes, dont 62 enfants mineurs et 16 mères isolées.

Il est à noter un contexte particulier caractérisé par un flux migratoire important sur le territoire.

L'accueil de jour au secours catholique : Passerelle

Rue des Poulies à Bourges, l'accueil de jour "passerelles" du Secours Catholique est un lieu de rencontre, de discussion et d'échange où un petit déjeuner gratuit est servi. C'est un espace en libre accès où aucun critère d'admission n'est exigé. Ouvert du lundi au samedi, de 8h30 à 11h, tout le monde peut venir se restaurer et se réchauffer un moment.

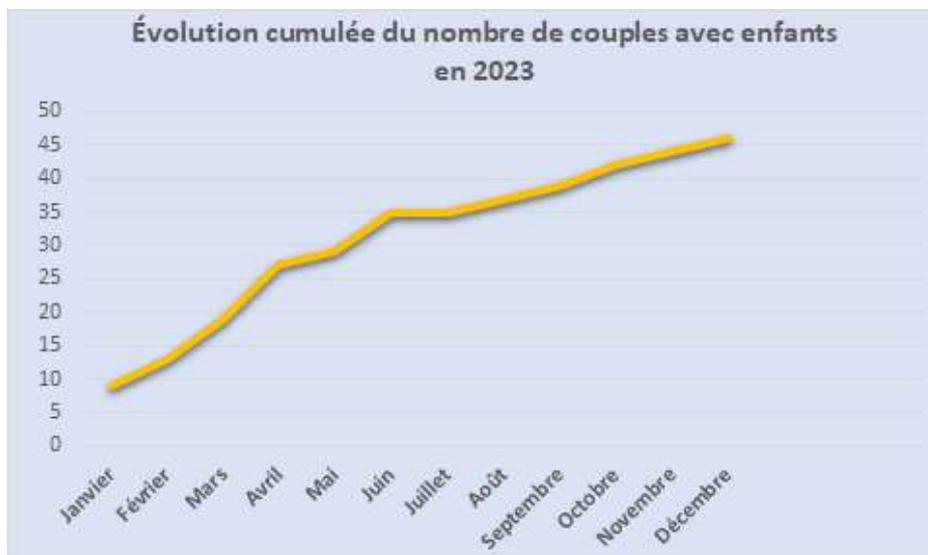
Dans cet espace, se croisent des personnes de tous horizons, qu'elles soient en errance, en situation d'exclusion ou de grande précarité. Durant ce laps de temps, les passagers bénéficient d'un accueil chaleureux, d'une écoute, de conseils, d'une orientation, d'un accompagnement social.

En examinant l'évolution des « couples avec enfants » à travers les données cumulées plusieurs conclusions ou tendances ont été identifiées. Les données cumulées montrent une augmentation régulière du nombre de familles avec enfants tout au long de l'année 2023. Cette tendance à la hausse suggère une demande croissante pour l'accompagnement de ces familles

En effectuant une comparaison des tendances entre hommes, femmes et enfants, il y a une légère variation d'un mois à l'autre cependant elles suivent une évolution similaire. Globalement il y a une répartition équilibrée entre les hommes, les femmes et les enfants tout au long de l'année. **En pourcentage, la part des hommes est de 33,46%, la part des femmes est de 34,98% enfin la part des enfants est de 31,56 %.**

La part relativement importante d'enfants dans le dispositif d'accueil de jour est un indicateur important de besoins spécifiques des familles en situation de précarité ou de vulnérabilité. Cela soulève des préoccupations qui nécessitent une attention particulière et des actions appropriées pour répondre à ces besoins.

Cette présence importante d'enfants est révélatrice des problèmes sous-jacents tels que des difficultés financières, des problèmes de logement, le manque de solutions de garde pour leurs enfants ou d'autres défis auxquels ces familles sont confrontées au quotidien.



Secteur petite enfance : Benchmarking

Le secteur de la petite enfance traverse actuellement une période délicate, une réalité partagée par de nombreux domaines, où le recrutement pose des challenges. Cette situation, que nous constatons sans entrer dans les détails, met en lumière les enjeux généraux auxquels le secteur est confronté.

Cependant, cette réalité met en lumière l'urgence de solutions innovantes. Ainsi, dans le cadre de cette sous-section, nous nous pencherons sur le benchmarking réalisé sur les LAEP, la Maisons des familles à Limoges et la Maison des familles à Villeurbanne. Ce regard croisé nous permettra d'explorer des approches alternatives à cette problématique.

Benchmarking LAEP de Limoges

Inspirées du dispositif initié par Françoise Dolto, les LAEP connues sous le nom de Lieux d'Accueil Enfants Parents s'inscrivent dans la lignée des maisons vertes créées en 1979. Ces structures représentent des espaces accueillants destinés aux enfants de 0 à 6 ans. Elles offrent un cadre convivial où les enfants peuvent être accompagnés de leurs parents ou de toute personne en charge, sans nécessité d'inscription au préalable et de manière entièrement gratuite. Ces lieux sont ouverts plusieurs jours par semaine, proposant des plages horaires spécifiques pour accueillir les familles.

Il existe plus de 1 700 structures similaires réparties sur l'ensemble du territoire français. Pour mieux comprendre leurs objectifs et missions, nous avons choisi de nous rendre dans la région du Limousin, à la rencontre des acteurs impliqués dans un LAEP. Au préalable, des recherches ont été menées pour appréhender le fonctionnement général de ces structures, mais l'expérience sur le terrain apporte une nouvelle dimension à notre compréhension des enjeux et des missions spécifiques. Cette visite sur place nous a permis d'observer l'emplacement, l'aspect extérieur et le fonctionnement de la structure.



Cette démarche s'avère particulièrement intéressante pour notre projet, nous offrant des idées et des inspirations pour adapter et ajuster nos propres besoins spécifiques.

Sur le plan matériel, nous avons observé que le lieu est soigneusement aménagé pour offrir une expérience accueillante et fonctionnelle. Au niveau de l'entrée, il y a un interphone et une clochette à la porte, et les professionnels veillent à ouvrir la porte personnellement, instaurant ainsi une approche accueillante et personnalisée pour chacun.

Dans cette structure, on retrouve un espace avec une sélection de livres pour les familles et des espaces de jeu comme une piscine à balles. Il y a aussi un espace avec des équipements pour la cuisine, entre autres. La sélection de livres soigneusement choisie ajoute une dimension éducative et divertissante, tandis que les espaces de jeu comme la piscine à balles, favorisent le développement moteur et social des enfants. Les équipements de cuisine disponibles soulignent l'importance de créer un environnement familial.

L'équipe organise des ateliers interactifs et des activités qui visent à renforcer les compétences parentales et à encourager le lien parent-enfant. Ces moments ludiques sont également conçus pour favoriser le développement des enfants dans un environnement sûr et stimulant.

Les ateliers se déroulent deux fois par semaine en soirée, ainsi que deux fois le samedi matin, avec un minimum de trois participants par session. Ils adoptent une approche différenciée en fonction de l'âge : les ateliers pour adolescents nécessitent environ 3 heures d'attention tandis que pour les bébés, cela se limite à 30 minutes.

Un travail important est mené dans le choix des intervenants et des interventions tout en tenant compte des souhaits et besoins des parents pour leurs enfants, afin de favoriser le développement de leurs interactions. La communication entourant les différents ateliers revêt une importance significative pour susciter la curiosité et par conséquent encourager la participation.

Le choix des professionnels est décisif pour pouvoir bénéficier d'une expertise métier au sein de l'équipe, tout en répondant aux besoins du public accueilli. En ce sens, il est essentiel d'avoir des professionnels capables de valoriser les compétences des parents sans pour autant souligner leurs failles éventuelles. Le professionnel doit accueillir le parent et l'enfant tout en restant attentif aux interactions et aux objectifs éducatifs sans intervenir directement.

Ce type de dispositif offre un soutien adapté à la parentalité et établit un cadre accueillant où les parents peuvent se sentir à l'aise pour partager leurs expériences sans crainte de jugement.

Ces lieux favorisent une écoute active, où les intervenants sont formés à accorder une attention particulière aux préoccupations des parents et des enfants. Ils mettent à disposition des informations utiles sur la parentalité, l'éducation des enfants et offrent des orientations vers des ressources pertinentes.

Au-delà des aspects éducatifs, ces structures jouent un rôle essentiel dans la création d'un réseau de soutien social entre les parents. En facilitant les échanges entre familles, elles offrent un espace propice à l'échange d'expériences similaires et à la construction de relations sociales, créant ainsi un réseau de soutien émotionnel et pratique. Cette immersion nous a permis d'enrichir notre analyse et de mieux appréhender les modalités de fonctionnement pour une éventuelle implémentation dans notre propre contexte.

Entretien maison des familles Villeurbanne et de Limoges

Le LEAP de Limoges comporte également une maison de familles. Cette visite, couplée à un entretien avec la maison de famille de Villeurbanne, nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de ces structures.

D'une manière générale, les maisons des familles ont été créées pour répondre aux questions et aux préoccupations de toutes les familles, quel que soit l'âge des enfants ou la composition de la famille. Ces lieux sont conçus pour accueillir les parents, avec ou sans leurs enfants, de manière inconditionnelle et sans rendez-vous. Chaque structure possède son propre ADN, dans la mesure où des objectifs spécifiques seront déployés en fonction des besoins du territoire. Ces espaces ont été conçus comme des lieux de partage visant à atténuer les difficultés liées à la précarité qui peut affecter la parentalité dans ses différentes composantes.

La combinaison de l'insécurité économique, résidentielle, professionnelle et relationnelle exacerbe les tensions, le stress et l'isolement. Dans un tel contexte, les fondements de ces maisons reposent sur des valeurs telles que la solidarité, l'entraide et la participation de chacun

Dans l'exemple de la Maison des Familles de Villeurbanne, il existe différentes activités qui ont été développées de manière à permettre aux parents de prendre ou de reprendre confiance en eux par le biais de ces activités. Dans ce cadre, les familles sont invitées à s'exprimer en soumettant des propositions d'ateliers qui seront testés collectivement. Il peut s'agir d'ateliers de jardinage, d'écriture, de cuisine, de groupes de parole, etc. En s'appuyant sur les ressources individuelles et collectives de chacun, leur démarche s'articule autour de deux principes directeurs : **"agir avec les familles"** et **"être avec"**.

Les objectifs de la Maison des Familles de Limoges sont assez proches dans leur approche. La structure dispose d'un certain nombre d'équipements permettant d'organiser des activités de soutien à la parentalité. Leur approche est basée sur un certain nombre d'objectifs, dont la prévention de la détérioration des situations familiales, la prévention du risque de rupture et la contribution à l'autonomisation, pour n'en citer que quelques-uns. Plusieurs ateliers ont été mis en place, notamment des groupes de discussion, des ateliers de cuisine et des ateliers de développement des compétences parentales.

Découvrir le fonctionnement de la Maison des Familles de Villeurbanne et de la Maison des Familles de Limoges a été une expérience riche et instructive pour notre équipe. En observant leur approche attentive et inclusive, nous avons saisi l'importance de créer des espaces où les familles se sentent réellement impliquées. Nous avons noté avec intérêt la manière dont ces structures permettaient aux familles de contribuer activement à la création et à la mise en place d'activités variées.

Cette approche participative résonne avec nos aspirations à développer des activités qui reflètent réellement les besoins et les souhaits de notre propre public. De plus, l'accent mis sur la valorisation des ressources individuelles et collectives a été un aspect intéressant. Nous avons observé comment ces structures tirent parti des diverses compétences des familles pour enrichir leurs activités.

Par ailleurs, la création d'un espace accueillant a été un point central de notre observation. Les aménagements soignés, les activités ludiques et éducatives ainsi que la disposition de lieux propices aux échanges ont été des facteurs clés dans la création d'une atmosphère chaleureuse. Nous envisageons d'intégrer ces éléments dans notre propre pratique afin de garantir un cadre similaire d'accueil et d'interaction pour nos bénéficiaires. En réfléchissant à ces observations et en les reliant à nos propres objectifs, nous sommes convaincus que cette expérience de benchmarking sera fondamentale dans l'évolution de nos outils et de nos pratiques.



Secteur emploi

Nous avons engagé des rencontres avec des professionnels du secteur de l'emploi pour bénéficier de leur expertise et saisir leurs réalités. Cette approche a enrichi notre étude, offrant de nouvelles perspectives et une meilleure compréhension des enjeux sous-jacents liés au manque de solutions de garde d'enfants.

Dans le cadre de cette étude sur la parentalité et les défis liés au manque de solutions de garde d'enfants, une exploration des dispositifs disponibles a été entreprise, notamment à travers les initiatives du Pôle Campus de l'association Le Relais. Dans les dispositifs tels que les ACI[6], visant à lever les barrières à l'emploi pour les personnes en difficulté d'intégration, les ERE[7] destinés aux bénéficiaires du RSA[8] les plus isolés, et le dispositif EMILE[9], conçu pour aider les personnes loin de l'emploi à s'installer en province, le manque de solutions de garde persiste.

Ce problème affecte majoritairement les femmes, amplifiant leur représentation au sein de cette population spécifique en raison de leur rôle social. Par exemple, au niveau des ACI, le recrutement de femmes est devenu plus complexe, car la question de la garde d'enfants est un critère déterminant, contrairement à la pratique antérieure qui se concentrait davantage sur la maîtrise de la langue, par exemple. Bien que des hommes soient également concernés, leur proportion est moindre.

Le programme EMILE offre une opportunité novatrice à des individus ou des familles quittant l'Île de France pour s'installer en province, favorisant l'accès au logement, à l'emploi, à la scolarisation des enfants et aux droits.

Cependant, une fois dans des régions comme le Cher, ces nouveaux arrivants sont confrontés aux mêmes défis. Le manque de solutions de garde d'enfants reste un problème majeur, même en milieu rural où la demande dépasse les capacités disponibles.

Cela rend l'intégration ou le maintien dans ce programme extrêmement compliqué, même pour les personnes les plus motivées. Cette réalité complexe met en lumière la difficulté de terrain. Malgré les efforts des acteurs pour proposer des solutions dans le cadre de l'accompagnement, ce problème persistant devient un obstacle réel à l'insertion.

Nous avons eu l'opportunité de rencontrer des acteurs du secteur de l'emploi, en particulier deux conseillers en insertion professionnelle, avec qui nous avons discuté des réalités du terrain. Nous avons identifié que les femmes, en particulier les mères de famille, se retrouvent souvent mises à l'écart et le plus souvent les mères célibataires.

Même parmi les mères de familles « traditionnelles », ce sont elles qui tentent de trouver des solutions. Ces acteurs de l'emploi ont identifié que pour bon nombre de leurs bénéficiaires, la garde d'enfants est un obstacle majeur à leur insertion. Ils ont présenté plusieurs exemples pour illustrer ce point.

Ces exemples ne représentent qu'une fraction des situations rencontrées. Les assistants sociaux et les mairies jouent un rôle crucial dans la recherche de solutions adaptées (et les aides associées), notamment pour trouver des places en crèche. Pourtant, malgré ces efforts, l'obtention de places reste ardue avec des délais d'attente très longs, renforçant ainsi la précarité de ces personnes.

La plupart des bénéficiaires ont des enfants en bas âge, avec des profils spécifiques : par exemple, ceux du programme "accompagnement logement jeunes" ont généralement 3 ans, tandis que ceux du programme "PACE BPI" [10] ont en moyenne 7 ans.



Nous avons un père célibataire, confronté à des problèmes de mobilité, il se tourne vers l'intérim faute de solutions de garde pour son enfant. Avec des revenus faibles (RSA), les coûts des crèches sont inabordables, ce qui complique encore.

[6] ACI = Ateliers chantiers insertion

[7] ERE = Espace de réentrainement à l'Emploi

[8] RSA = Revenu solidarité actif

[9] EMILE = Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le logement et l'emploi

[10] PACE BPI = plateforme de l'accompagnement vers l'emploi pour les bénéficiaires de protection internationale

Face à cette réalité, les professionnels élaborent des stratégies, notamment en orientant vers des emplois à temps partiel ou intérimaires. Cependant, la formation reste compliquée, étant souvent rigide en termes d'horaires sans dérogation possibles. Ce qui devrait être un tremplin se transforme en obstacle, car ces personnes ne disposent pas de solutions adaptées.

En outre, la mobilité est entravée par des ressources limitées et l'absence de véhicule personnel. Ces contraintes s'entrelacent avec des notions culturelles : laisser son enfant à la crèche peut sembler aisé pour certains, mais pour d'autres, cela représente un véritable obstacle en raison de différences de mentalité. De même, la notion de parentalité et le rôle du père varie.

Dans certaines dynamiques familiales, on observe une disparité marquée dans l'investissement parental, principalement chez certains pères qui se désengagent de façon significative de la recherche de solutions pour la garde des enfants. Cependant, cette attitude peut découler de divers facteurs sociaux et culturels, mais elle contribue notablement à aggraver les difficultés rencontrées par les mères, surtout celles qui sont déjà en situation de précarité.

Le manque de responsabilité paternelle dans la résolution de ces problèmes de garde d'enfants exacerbe souvent l'isolement et les défis quotidiens auxquels font face ces familles monoparentales ou ces mères en recherche d'emploi. Cette réalité souligne l'importance cruciale d'une prise de conscience collective sur les rôles parentaux, non seulement pour offrir un soutien équilibré à la famille, mais également pour favoriser l'égalité des chances et le bien-être des enfants.

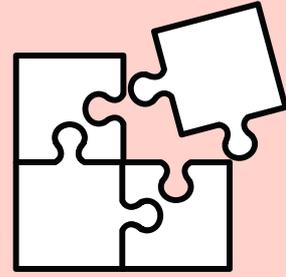
Il y a cette jeune femme, employée en contrat à durée indéterminée comme femme de ménage qui se retrouve enceinte sans solution de garde pour son enfant à venir.

Contrainte de mettre fin à son contrat, elle se retrouve dans une situation précaire.

Une jeune femme, étudiante en soins infirmiers, cache sa grossesse, mais une fois son enfant né, elle doit interrompre ses études pour s'en occuper.

Malgré sa volonté de reprendre en novembre, l'absence de solution de garde l'en empêche. Aujourd'hui, sa situation est bloquée, sans solution en en vue.

III. SYNTHÈSE DES ENJEUX POUR LA CRÉATION D'UNE RÉPONSE ADAPTÉE



Les complexités liées à la temporalité de l'hébergement provisoire

La parentalité se définit comme un ensemble de manières d'être et de vivre. C'est un processus qui combine les différentes dimensions de la parentalité : matérielle, psychologique, morale, culturelle et sociale. Ce terme fait donc référence à la relation entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale, dans le but d'assurer les soins, le développement et l'éducation de l'enfant. L'évolution de la famille a conduit à une diversification des situations familiales, les familles se composant et se décomposant. Cette évolution a contribué au développement de nouveaux modèles familiaux. La parentalité est un moyen d'aborder des situations complexes et de changer la perception de la famille, par exemple placement familial, adoption, regroupement familial, homoparentalité, etc. Dans ce contexte, le soutien et l'accompagnement des parents ne cessent de se développer, et ce soutien s'avère encore plus pertinent dans le cadre de l'accompagnement de ces familles dans les réseaux d'aide sociale d'urgence.

Comprendre des réalités complexes

Le rôle premier des centres d'hébergement d'urgence semble clair : fournir un toit pour la nuit. Cependant, la réalité est bien plus complexe et nécessite une contextualisation approfondie pour saisir les enjeux sous-jacents.

Le secteur de l'urgence sociale traverse depuis plusieurs années une crise chronique, caractérisée par une demande constamment croissante et une disponibilité de places toujours insuffisante. Comme évoqué précédemment, nous observons une augmentation significative du nombre de familles avec enfants se retrouvant dans ces hébergements d'urgence.

Comme évoqué précédemment, nous observons une augmentation significative du nombre de familles avec enfants se retrouvant dans ces hébergements d'urgence. Cette situation est particulièrement prégnante dans le département du Cher.

Avec la composition familiale moyenne de 4 à 5 personnes voire plus, les places disponibles se remplissent rapidement, laissant souvent d'autres demandeurs sans solution. Des critères de vulnérabilité sont appliqués pour répondre aux besoins spécifiques, donnant systématiquement la priorité aux familles par rapport à des hommes isolés, par exemple.

La situation des personnes hébergées est soumise à une double contrainte : d'une part, la notion de « temporalité » imposée par le cadre spécifique des hébergements d'urgence. Initialement conçus pour offrir un répit temporaire aux individus, ces lieux visent à leur permettre de se reposer et de retrouver leurs forces.



Cependant, certaines familles, notamment celles en situation irrégulière, en demande d'asile ou en attente de régularisation administrative, se trouvent contraintes de recourir à ces hébergements faute d'autres options. Pour ces familles, la notion de « temporaire » ou « provisoire » perd sa signification initiale, transformant ces hébergements d'urgence en lieux d'installation prolongée. Certaines familles résident ainsi depuis plusieurs années dans ces structures, et malgré la nature transitoire de cet environnement, elles développent des habitudes de vie qui deviennent ordinaires bien que temporaires, s'inscrivant dans une temporalité étendue.

Dans ce contexte, la difficulté réside dans la sortie de ces familles du dispositif, notamment en raison de la taille de la cellule familiale qui rend complexe leur relogement. Certains parents se retrouvent dans des conditions de vie précaires, passant d'un hébergement d'urgence à un autre, voire se retrouvant temporairement à la rue avec leurs enfants. L'obligation quotidienne d'appeler le 115 pour trouver un abri le soir-même entrave la capacité des parents à prendre soin de leurs enfants comme ils le feraient dans des conditions de stabilité.

Les soucis matériels finissent par peser lourdement sur leur bien-être psychologique, engendrant une anxiété persistante. Pour les familles immigrées tentant de s'intégrer rapidement dans leur pays d'accueil, tout en assumant un rôle parental dans des conditions complexes et inquiétantes, le sentiment de désaffiliation sociale, voire de disqualification en tant que parents, est renforcé.

Dans des situations aussi précaires et instables, fournir un accompagnement social efficace devient extrêmement complexe. Les difficultés constantes auxquelles ces familles font face rendent ardue la mise en place de tout programme d'aide. **Les défis logistiques, émotionnels et financiers auxquels elles sont confrontées rendent souvent difficile l'instauration d'un soutien social adéquat.** Les ressources et les structures d'aide peuvent être insuffisantes ou inaccessibles, compliquant ainsi le processus d'accompagnement.

Réalités journalières : itinéraire des familles en HU

Dans les hébergements d'urgence, il se produit souvent un phénomène d'errance. Cette errance au sens propre du terme conduit ces familles à adopter des itinéraires bien balisés dans l'espace public, à Bourges.

Les familles, une fois installées dans l'abri de nuit, doivent quitter les lieux dès 8 heures du matin, entamant ainsi une journée parsemée d'incertitudes. Il est important de noter qu'il n'existe pas de schéma préétabli pour ceux qui se retrouvent sans domicile fixe. Chaque individu, qu'il soit seul, en famille ou une femme avec des enfants, suit un itinéraire différent. Toutefois, tous sont confrontés à une problématique commune : la distance parcourue chaque jour, une réalité exacerbée durant la saison estivale.

En hiver, face au froid, les personnes sans domicile mettent en place des stratégies pour se réchauffer au maximum. Elles peuvent errer dans les magasins, trouver refuge dans les halls de bâtiments ou utiliser les transports en commun, entre autres astuces. Au cours de notre étude, nous avons eu l'opportunité d'échanger avec certaines sur l'organisation de leur journée. Ces rencontres nous ont permis de retracer leur quotidien et de comprendre comment ils occupent leurs journées en attendant l'ouverture de l'abri de nuit.

Les occupations quotidiennes des personnes sans domicile varient en fonction de la composition familiale et du temps passé en situation de précarité. La dynamique diffère selon que la famille comporte des enfants en bas âge. Dans ce cas, le désir premier est de trouver un abri sécurisé, réduisant ainsi les déplacements dans la ville, privilégiant par exemple les structures d'accueil de jour telles que celles du Secours Catholique. La temporalité joue également un rôle crucial, notamment pour les familles dont les enfants sont nés alors qu'elles étaient déjà hébergées en urgence.

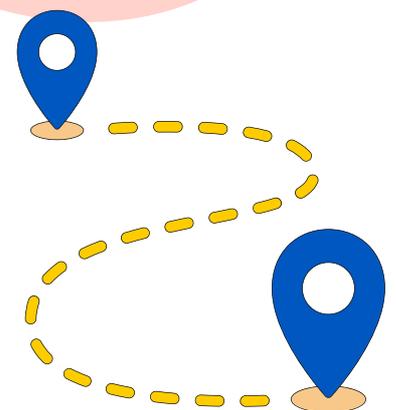
Ces familles ont établi des routines après plusieurs années : les enfants fréquentent l'école, les mères s'engagent par exemple dans du bénévolat, certaines suivent des formations en Français Langue Étrangère (FLE), puis passent du temps au parc avec leurs enfants en attendant l'orientation vers un hébergement pour la nuit.

Les trajets empruntés diffèrent grandement selon la durée du séjour sur le territoire et la composition familiale. Les familles avec de jeunes enfants, sans accès à une solution de garde, les ont à leurs côtés toute la journée. Pour assurer leur sécurité et limiter les déplacements, ces familles doivent mettre en place des stratégies spécifiques.

À l'inverse, les familles avec des enfants scolarisés bénéficient d'une plus grande liberté de mouvement, sachant que leurs enfants sont occupés pendant certaines plages horaires. Cela leur laisse davantage de temps pour les démarches administratives et autres. Les activités journalières des personnes sans domicile varient également selon le type d'hébergement d'urgence.

Par exemple, les familles logées dans des hébergements d'urgence complémentaires, destinés à être des solutions temporaires en attendant d'une solution ou d'un logement plus stable, ont des habitudes différentes de celles dans les abris de nuit.

Contrairement à ces derniers, les familles dans les hébergements d'urgence complémentaire ne sont pas contraintes par l'obligation de quitter les lieux dès 8 heures du matin. De fait, elles sont plus enclines à limiter leurs déplacements. Elles ont moins tendance à errer que celles logées dans les abris de nuit, privilégiant plutôt la stabilité offerte par cet hébergement en transition. Leur quotidien est marqué par une relative constance, ce qui laisse une plus grande marge de manœuvre, mais sans perspective de pérennité dans leur positionnement sur chaque site.



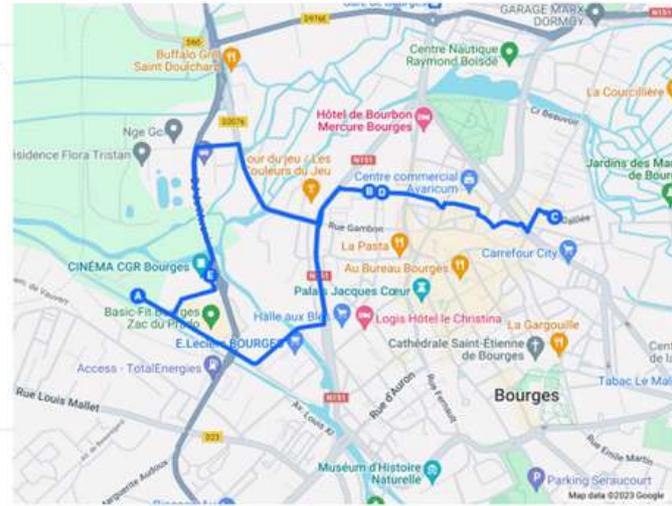
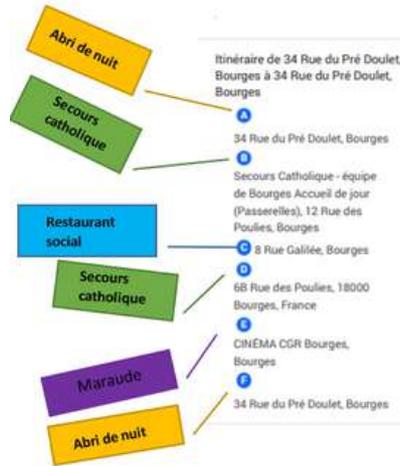
Cette carte d'itinéraire représente le parcours typique d'une famille installée depuis un certain temps, avec des enfants scolarisés et une routine établie. Ce trajet pédestre de 5 km ne prend pas en compte les éventuels rendez-vous que ces personnes pourraient avoir. Cette errance les amène à suivre des itinéraires précis dans l'espace public, ponctués de rencontres, de points de rassemblement et de lieux d'entraide.

En situation d'urgence, entamer des démarches devient complexe, notamment en raison d'une instabilité résidentielle. Ce phénomène est encore plus marqué chez les familles avec de jeunes enfants. En effet, la contrainte matérielle est notable notamment pour transporter poussettes et autres sacs, ce qui engendre une fatigue supplémentaire.

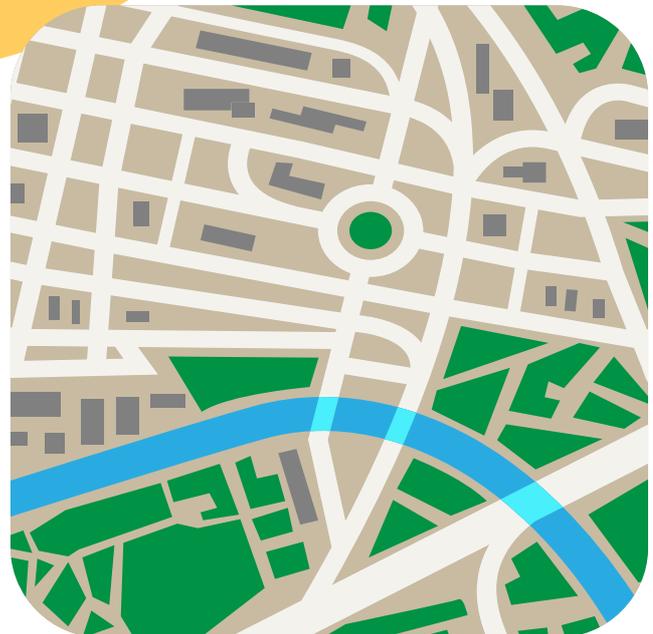
Les conditions météorologiques, telles que la pluie, sont également à prendre en compte, ajoutant encore une difficulté. La préparation des repas pour les tout-petits ou le changement de couches sans le matériel adéquat, ainsi que la difficulté à assurer une sieste pour les enfants, sont des contraintes supplémentaires.

Tous ces éléments complexifient considérablement le quotidien de ces familles. De plus, le type de structures d'accueil limite la capacité de projection dans le temps, les préoccupations quotidiennes prenant le dessus et altérant leur perception du futur. Dans ce contexte, jongler avec les responsabilités parentales devient particulièrement difficile. C'est pourquoi la création d'un hébergement continu et accompagné se révèle essentielle pour offrir un soutien adapté à ces familles.

Parcours type d'une famille prise en charge sur l'abri de nuit



De plus, le type de structures d'accueil limite la capacité de projection dans le temps, les préoccupations quotidiennes prenant le dessus et altérant leur perception du futur. Dans ce contexte, jongler avec les responsabilités parentales devient particulièrement difficile. C'est pourquoi la création d'un hébergement continu et accompagné se révèle essentielle pour offrir un soutien adapté à ces familles.



Mobilité et ségrégation spatiale

Un autre aspect important à prendre en compte dans l'analyse des difficultés auxquelles sont confrontées les familles précaires est liée à la mobilité. Dans les zones urbaines d'aujourd'hui, il est possible de se déplacer à pied, en trottinette, en voiture, en transports publics ou encore à vélo. Toutefois, ces choix ne sont pas totalement libres, dans la mesure où l'accès aux options de mobilité est socialement inégalitaire. Une nouvelle forme de ségrégation socio-spatiale se construit autour de l'appropriation des espaces. Comme le souligne une étude menée par l'ADEUS[11], la mobilité est fondamentalement plurielle, qu'elle soit sociale, spatiale, physique, virtuelle, ou potentielle.

« il est question non seulement de déplacements, mais aussi de sociologie, de capacité à se mouvoir, ou au contraire, d'exclusion pour ceux qui, pour des raisons personnelles ou collectives, ne sont pas mobiles »

La mobilité géographique présente ainsi deux aspects distincts : d'un côté, elle peut favoriser l'insertion sociale, tandis que de l'autre, elle risque de renforcer l'exclusion. La compréhension de cet aspect est primordiale si nous voulons mieux appréhender les questions liées à la mobilité des plus précaires.

Le département du Cher se caractérise par sa ruralité. Les principales villes du département sont Bourges, Vierzon et Saint-Amand-Montrond, bien que Bourges se situe au cœur du département, dont il constitue le pôle principal. Bourges et ses zones périurbaines bénéficient d'un réseau de transports en commun plutôt bien développé qui structure son territoire notamment avec des bus urbains (réseau agglabus, navette), des autocars interurbains (rémi centre-ValdeLoire), etc. En ce qui concerne le réseau ferroviaire, la ville de Bourges est desservie par des trains de grandes lignes et des trains régionaux.

Bourges et son agglomération sont socialement valorisées parce qu'elles ont une densité de population plus élevée, une activité économique plus importante et une bonne desserte par les transports en commun. Cependant, plus on s'éloigne de ces zones urbaines, plus la densité d'occupation et le niveau d'activité économique et de services de transport sont faibles.

Dans cet espace à dominante rural, il apparaît clairement que l'utilisation de la voiture reste indispensable dans le cadre de déplacements. En effet, l'absence de voiture limite considérablement la mobilité dans les zones rurales. Les alternatives, telles que le bus, le vélo ou même la marche, peuvent être limitées par les distances souvent plus grandes entre les lieux. Cependant, pour les personnes précaires la possession d'une voiture est souvent exclue en raison des coûts associés et parce que les ressources sont déjà limitées.

Sans compter que les horaires stricts des transports publics dans les zones rurales rendent la planification plus difficile, surtout pour les personnes dont les horaires ne coïncident pas avec les horaires de transports. Tous ces obstacles ont un impact significatif sur la qualité de vie, leur santé mentale, leur vie professionnelle, leur vie sociale. Les problèmes de mobilité créent une spirale de précarité pour les personnes vulnérables. Leurs difficultés à se déplacer sont liées les unes aux autres et aggravent leur situation déjà précaire. Leur mobilité limitée les cantonne dans un périmètre restreint, les empêchant d'avoir pleinement accès à tous les espaces urbains.

Ultimement, cette limitation les place quelque part en marge de la société. Ainsi, la mobilité peut donc agir comme un filtre incluant certains individus dans cette sphère sociale et en excluant d'autres. Le territoire du Cher offre un exemple éclairant cette dynamique. Les enjeux de la mobilité des personnes en situation de précarité sont importants, car ils influencent leur capacité à trouver un emploi, à maintenir leur position sociale et économique, et à sortir du cycle de la précarité. **Tous ces éléments ajoutent donc une dimension plus profonde et reflètent les contraintes "immuables" que la mobilité impose aux personnes les plus précaires.**

[11] ADEUS = Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur



Répercussions de la crise de la petite enfance sur les familles

La question de l'accès aux services de garde d'enfants revêt une importance capitale pour les familles en situation d'urgence sociale. Ces familles, souvent confrontées à de multiples difficultés, se trouvent dans une situation où l'accès à des solutions de garde adaptées est un enjeu majeur pour leur stabilité et leur insertion sur le marché du travail.

La crise structurelle du secteur de la petite enfance en France impacte de manière particulièrement lourde les familles précaires. Bien qu'il existe sur le territoire un large éventail de modes de garde, tant collectifs qu'individuels, la situation reste la même. Pénurie de personnel professionnel, baisse des salaires, stagnation du nombre de places sont les difficultés rencontrées dans ce secteur.

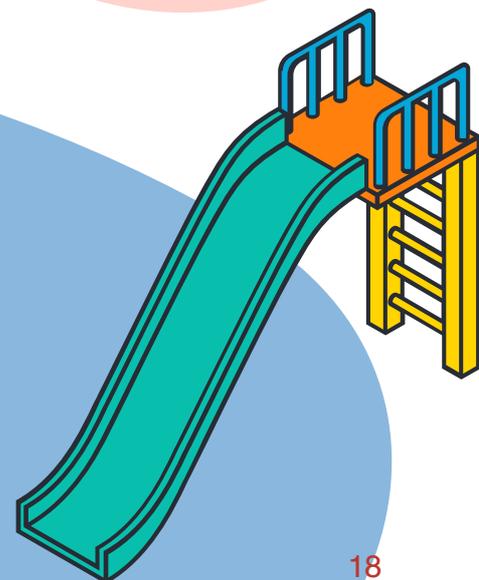
Cette situation est particulièrement aiguë pour les familles monoparentales, en particulier les mères seules avec enfants. Au-delà de l'aspect financier, solliciter une place en crèche se révèle un véritable enjeu pour les parents en situation de précarité.

Les établissements exigent une anticipation pour l'obtention d'une place, dans l'organisation de leur planning professionnel et familial mais souvent la précarité ne permet pas cette prévision. **Comment anticiper lorsqu'on est hébergé en urgence ? Comment prévoir quand l'avenir est incertain ? Ces questions restent rhétoriques dans le sens où, à l'heure actuelle, nous n'avons pas de réponses concrètes.**

Trouver une solution de garde compatible avec les contraintes professionnelles, les itinéraires domicile-travail, les ressources du foyer est extrêmement complexe.

Par ailleurs, l'obtention d'une place en accueil régulier passe souvent par une longue phase d'instruction avant d'être soumise à une commission. Ce délai peut devenir un facteur dissuasif pour les parents en insertion professionnelle.

Ceux qui persistent dans ce processus se retrouvent souvent à devoir "bricoler" des solutions de garde, mais ces arrangements sont fragiles et peuvent facilement échouer, posant ainsi de grands challenges pour la sécurité de l'emploi ou la continuité d'une formation.



IV. CONCLUSION

Que retenir ?



Dans un tel contexte et face à ces enjeux considérables, il est devenu impératif de repenser les solutions d'accompagnement pour ces familles en situation de grande précarité. Notre constat souligne la nécessité pressante de prévenir l'isolement de ces parents et de leurs enfants. **Afin de répondre à ce besoin crucial, nous avons envisagé une piste : la création d'hébergements groupés avec un espace collectif dédié.** Cette proposition a été soumise aux familles interrogées et un vif intérêt a été exprimé par l'ensemble de l'échantillon (100%).

La création de cet espace représentera bien plus qu'un simple lieu d'hébergement. Il servira de soutien concret à la parentalité en offrant un accompagnement à la fois social et éducatif. L'objectif est de créer un environnement propice où les familles pourront non seulement bénéficier d'un soutien professionnel, mais aussi échanger entre elles, participer à des ateliers et développer un réseau solidaire et stimulant.

Comme nous l'avons vu précédemment, face aux multiples préoccupations de leurs situations complexes, les parents peuvent détourner leur attention de leurs enfants et de leurs besoins spécifiques. Dans certains cas et dans un tel contexte, l'enfant peut apparaître comme une charge supplémentaire.



De ce fait, les difficultés que l'enfant peut rencontrer, notamment dans son développement et sa construction, peuvent passer inaperçues et ne pas être détectées par les parents, et ce d'autant plus quand l'enfant est très jeune. Il est important en tant que professionnel de favoriser chez les parents une « prise de conscience » de la réalité vécue par l'enfant.

Il est également important de valoriser les compétences des parents sans négliger leurs vulnérabilités et les répercussions sur l'enfant. Cette approche doit être non moralisatrice, non jugeante et non culpabilisante, car la parentalité, c'est aussi le bien-être des parents.

En tant que professionnel, il est donc essentiel d'adopter une attitude bienveillante à leur égard.

La présente étude a examiné de manière approfondie plusieurs aspects cruciaux liés à la parentalité au sein des familles en situation de précarité. À travers cette étude, nous avons tenté de dresser un état des lieux détaillé des obstacles rencontrés par ces familles, mettant en lumière certaines réalités.

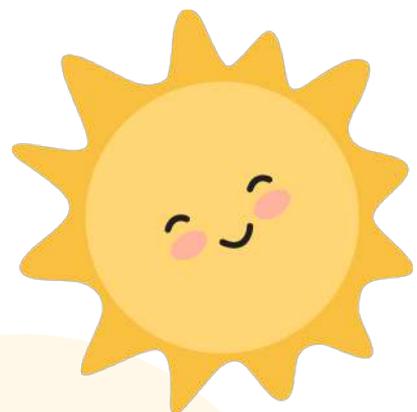
Dans la première partie, nous avons exploré les besoins en matière de garde d'enfants au sein des familles en hébergement d'urgence et en CHRS. Cette analyse a révélé l'urgence d'actions ciblées pour répondre à ces besoins cruciaux afin de garantir un environnement stable pour les enfants, malgré la précarité de la situation résidentielle.

Dans une seconde partie, les portraits des structures et des partenaires ont également offert un aperçu des initiatives en place, mettant en évidence le rôle fondamental des différents secteurs (accueil/hébergement, petite enfance, emploi, etc.) dans le soutien aux familles vulnérables. Dans la troisième partie, notre recherche-action a permis de mieux appréhender l'importance d'un hébergement d'urgence continu et accompagné pour favoriser la parentalité dans des contextes d'urgence.

Cette approche a souligné la nécessité de créer des espaces collectifs de soutien adaptés pour accompagner les familles dans leur parcours. Enfin, l'étude a mis en évidence plusieurs défis majeurs auxquels les familles précaires sont confrontées, notamment les difficultés liées à l'accès aux services de garde, la mobilité restreinte et les disparités au sein même de la cellule familiale.

À la lumière de ces observations, il est impératif d'envisager des mesures concrètes pour répondre à ces défis. Il est capital d'investir dans des solutions de garde d'enfants plus accessibles et flexibles, de repenser la mobilité dans les zones rurales et d'encourager une répartition équilibrée des responsabilités parentales.

De plus, il convient d'intensifier les actions de coordination entre les acteurs institutionnels et associatifs pour offrir un soutien complet et adapté aux familles en difficulté.



Bibliographie

Publications

- §Guibert-Lassalle, Anne. « Identités des SDF ». *Études* 405, no 7-8 (2006): 45-55.
<https://doi.org/10.3917/etu.051.0045>.
- §Achard, Christelle. « Sans-abrisme et errance : entre causes et conséquences ». *Le Sociographe* 53, no 1 (2016): 85-96.
<https://doi.org/10.3917/graph.053.0085>.
- §Carotenuto-Garot, Aurélien. « Les visages du sans-abrisme en France : la modélisation de la carrière de sans-domicile comme substitut de la catégorisation actuelle. » *Écrire le social* 3, no 1 (2021): 3-18.
<https://doi.org/10.3917/esra.003.0003>.
- §Dequiré, Anne-Françoise, et Stéphane Rullac. « Les “SDF” ou le marqueur d’une modernité en trompe l’œil ». *Le Sociographe* 48, no 4 (2014): 7-9.
<https://doi.org/10.3917/graph.048.0007>.
- §Rouay-Lambert, Sophie. « Sur les traces des sans-abri. Le cas exemplaire de Joan ». *Espaces et sociétés* 116-117, no 1-2 (2004): 29-45.
<https://doi.org/10.3917/esp.116.0029>.
- §« Zéro SDF, est-ce possible? | Cairn.info ». Consulté le 5 janvier 2024.
<https://www.cairn.info/revue-population-et-avenir-2009-5-page-4.htm>.
- §Plasse-Bouteyre, Christine. « Travail social et “parentalité”. Retour sur le vécu et le ressenti de quelques femmes d’un quartier populaire ». *Dialogue* 225, no 3 (2019): 97-117.
<https://doi.org/10.3917/dia.225.0097>.
- §Pothet, Jessica. « Le “soutien à la parentalité” au prisme de ses ambivalences ». *Les Cahiers du Développement Social Urbain* 66, no 2 (2017): 20-22.
<https://doi.org/10.3917/cdsu.066.0020>.
- §Jacquey-Vazquez, Bénédicte. « Focus – Le soutien à la parentalité, un levier pour l’investissement social ». *Informations sociales* 192, no 1 (2016): 98-101.
<https://doi.org/10.3917/inso.192.0098>.
- §Meyer, Pascale. « Parents et parentalité ». *VST - Vie sociale et traitements* 84, no 4 (2004): 9-11.
<https://doi.org/10.3917/vst.084.0009>.
- §Lamboy, Béatrice. « Soutenir la parentalité : pourquoi et comment ? Différentes approches pour un même concept ». *Devenir* 21, no 1 (2009): 31-60.
<https://doi.org/10.3917/dev.091.0031>.
- §Boutanquoi, Michel. « La “parentalité” est-elle une notion utilisée par les professionnels ? » *Dialogue* 207, no 1 (2015): 57-70.
<https://doi.org/10.3917/dia.207.0057>.
- §Brunet, Carole, et Géraldine Rieucan. « Mobilités géographiques, emplois et inégalités ». *Travail et emploi* 160, no 4 (2019): 5-22.
- §Chiapello, Ève. « Inégaux face à la mobilité ». *Revue Projet* 271, no 3 (2002): 97-105.
<https://doi.org/10.3917/pro.271.0097>.
- §Cholez, Céline, Lourdes Diaz Olvera, Dominique Mignot, et Christelle Paulo. « Chapitre 14. Mobilité quotidienne et inégalités : le cas des personnes les plus démunies ». In *Concentration économique et ségrégation spatiale*, 263-84. Économie, Société, Région. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur, 2005.
<https://doi.org/10.3917/dbu.buiss.2005.01.0263>.
- §Guyavarch, Emmanuelle, Erwan Le Méner, et Nicolas Oppenheim. « La difficile articulation entre les espaces du quotidien chez les enfants sans logement ». *Les Annales de la Recherche Urbaine* 111, no 1 (2016): 18-29.
<https://doi.org/10.3406/aru.2016.3220>.
- §Jouffe, Yves. « La mobilité des pauvres. Contraintes et tactiques ». *Informations sociales* 182, no 2 (2014): 90-99.
<https://doi.org/10.3917/inso.182.0090>.
- §Margier, Antonin, Céline Bellot, et Richard Morin. « L’itinérance en milieu urbain. Deux voies de normalisation ». *Le Sociographe* 48, no 4 (2014): 21-32.
<https://doi.org/10.3917/graph.048.0021>.
- §Peugny, Camille. « Chapitre 1. Toujours plus précaires ? Portée et limites de l’analyse intergénérationnelle des inégalités ». In *Jeunesses*, 47-63. Académique. Paris: Presses de Sciences Po, 2022.
<https://doi.org/10.3917/scpo.amsel.2022.01.0047>.
- §Roy, Shirley. « Chapitre 10 : Rendre raison à la complexité de l’itinérance ». In *SDF, sans-abri, itinérant: Oser la comparaison*, par Pascale Pichon, 155-67. Atelier de recherches sociologiques. Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain, 2013.
<http://books.openedition.org/pucl/540>.
- §Rullac, Stéphane. « Les SDF et l’itinérance: Une question sociale très politique ». *Nouvelles pratiques sociales* 22, no 2 (2010): 193.
<https://doi.org/10.7202/044229ar>.
- §« Fixes sans domicile, réflexion autour de la mobilité des SDF | Cairn.info ». Consulté le 5 janvier 2024.
<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2007-1-page-1.htm>.

PDF

§L'état du mal logement 2023,
rapport annuel #28 :
https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/2023-01/REML2023_WEB.pdf

§Rapport annuel sur l'état de la France
:
https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_14_raef.pdf

§Baromètre enfants à la rue, août 2023
:
https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2023/08/barometreenfantsalaruefasunicef_vdeffdef_s.pdf

§Grandir sans chez soi :
https://lesprosdela petiteenfance.fr/sites/default/files/synthese_samu_unicef.pdf

§Rapport d'activité 2016 :
https://acsc.asso.fr/site/wp-content/uploads/2018/01/RA-2016-CJBC_CHRS-Les-Lucioles.pdf

§Les usagers des CHRS : profils et parcours vers le logement :
https://www.creaicentre.org/images/pdf/etudes_realisees/rapport_chrs_22_mars_2013_.pdf

§Rapport sur la pauvreté en France ,
édition 2022-2023 :
<https://www.inegalites.fr/Rapport-sur-la-pauvrete-en-France-edition-2022-2023>

§1er baromètre économique de la petite enfance :
<https://ff-entreprises-creches.com/wp-content/uploads/2020/01/2019-11-1er-baro-eco-petite-enfance-.pdf>



Merci pour l'intérêt que vous avez porté à cette étude.

Si vous souhaitez témoigner plus amplement de votre parcours, vous pouvez contacter le service à l'adresse suivante : etude@lerelais18.f